

**ASSOCIATION,
vous souhaitez
investir pour
développer votre
projet ?**

**IMPUL'SIO,
la nouvelle garantie.
France Active
facilite votre accès
au crédit bancaire.**

A qui vous adresser?

Au Crédit Coopératif,
la banque de référence des associations,
de toutes tailles, depuis près de 50 ans,
et membre fondateur de France Active.



Contactez-nous au **0810 801 807**
(Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe ou selon opérateur)
ou auprès de nos agences, liste sur :
www.credit-cooperatif.coop

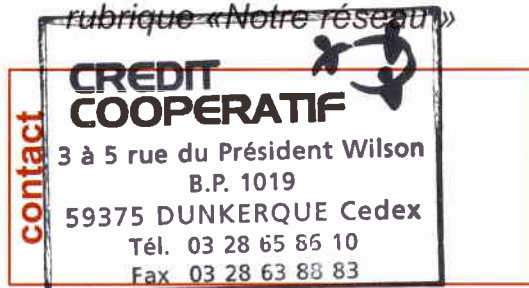
Retrouvez Impulsio en :

Ile de France
Nord-Pas de Calais
Provence Alpes Côte d'Azur
Aquitaine
Midi-Pyrénées

Consultez les coordonnées de votre
interlocuteur en région sur :

www.franceactive.org

rubrique « Notre réseau »



PH. GETY/DB

FINANCEMENT ASSOCIATION

IMPUL'SIO 
LA GARANTIE POUR PETITES ET MOYENNES ASSOCIATIONS

**« Financer
vos investissements
sans dégrader
votre trésorerie »**

En partenariat avec le



CARACTÉRISTIQUES DE LA GARANTIE IMPUL'SIO



Objet des prêts garantis :

Prêt bancaire pour des investissements matériels.

Montant des prêts garantis :

5 000 à 20 000 euros.

Montant maximal de la garantie :

50 % du crédit.

Durée maximale de la garantie :

Jusqu'à 5 ans.

Coût de la garantie : commission de

2% du montant garanti.

La garantie IMPUL'SIO peut être complétée par d'autres outils financiers.

Le dispositif bénéficie du soutien du Fonds de Cohésion Sociale

Avec le soutien de :



BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES D'IMPUL'SIO

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute association remplissant les trois conditions suivantes :

Avoir un budget inférieur ou égal à 300 000 €

Employer entre 1 et 5 salariés

Disposer de fonds propres positifs

✓ Appuyez-vous sur un acteur de référence du financement de l'économie solidaire en France

France Active, soutenue par les régions et la caisse des dépôts, est affilié au réseau France Active, réseau national reconnu.

✓ Un accès au crédit bancaire

Grâce aux partenariats noués avec le Crédit Coopératif, vous bénéficiez d'un accès facilité au crédit bancaire.

✓ Un suivi après la création

Un suivi et des conseils mobilisables dans la durée auprès du Fonds Territorial de votre département.

✓ Un outil qui sécurise votre banque

Sans mobiliser de caution personnelle.

Témoignage



M. Legrand

« En finançant le renouvellement de mon matériel par un crédit bancaire, j'ai pu préserver ma trésorerie pour faire face au délai de paiement de mes partenaires. »